

Etude S'GREEN

Programme Action Cœur de Ville

Ville de Maubeuge

Phase 1 : Réunion intermédiaire

Mars 2022



Ordre du jour

1. **Tour de table**
2. **Rappel sur les attendus et le contenu de la mission SGREEN**
 - Présentation CDC Biodiversité
 - Présentation mission SGREEN
 - Rappel mission à Maubeuge et objectif de la réunion
3. **Phase 1 : Les enseignements du diagnostic écologique et paysager**
 - Analyse biblio et visite terrain
 - Regards croisés sur la nature à Maubeuge
4. **Phase 2 : Quel choix de site pour la réalisation de la phase 2 ?**
 - Rappel déroulement/contenu phase 2
 - Présentation des 5 sites retenus
 - Choix collectif d'un site sur lequel axer la phase 2
5. **Conclusion**

Objectifs :

- Partage d'une vision croisée sur la nature en ville et ses enjeux à Maubeuge
- Choix collectif de l'orientation de la phase 2 de l'étude SGREEN et notamment du site à étudier





2. Rappel sur les attendus et le contenu de la mission SGREEN

CDC Biodiversité : Agir ensemble pour la biodiversité

Une **société anonyme**
filiale à 100% de la Caisse des Dépôts

Un **comité scientifique**,
composé de personnalités
reconnues dans les domaines de
l'écologie et de l'économie

CDC BIODIVERSITÉ



Prestataire de services (société à mission)
Développant des **solutions innovantes**
pour **concilier économie et biodiversité**

5 champs d'intervention :

- Restauration écologique (compensation, ZAN)
- Biodiversité en ville
- Actions volontaires des entreprises
- Recherche, innovation, formation
« Économie et Biodiversité »
- Mesure d'empreinte biodiversité

→ Une action et des projets s'inscrivant dans les **politiques publiques**
et l'engagement du groupe CDC dans la transition écologique

→ **Un opérateur au service des acteurs du territoire**

La démarche SGREEN du Programme Action Cœur de Ville

Une démarche visant deux principaux objectifs



Actualiser et **synthétiser la connaissance des enjeux écologiques** du territoire.
Identifier le potentiel écologique d'un territoire, en lien avec les problématiques du cœur de ville



Etablir une **feuille de route des actions à engager** et identifier **les projets prioritaires**

Recueil de données et réalisation d'un diagnostic (état des lieux documentaire, etc.)
 Compréhension des enjeux et des besoins, comparaisons, ...

Construction d'une vision commune et sensibilisation des acteurs locaux

Liste des projets prioritaires
 Rédaction d'une feuille de route, qui contient au moins une action opérationnelle ou une expérimentation innovante
 Précision de conditions de mise en œuvre

Les conditions du succès de la démarche

Partage de données avec les experts et identification des bons interlocuteurs

Engagement des équipes de la collectivité et mobilisation des acteurs du territoire

Validation d'un plan d'action en présence des décideurs locaux

Rappels de la mission à Maubeuge

La Ville de Maubeuge a sollicité la Banque des Territoires afin de :

- **Synthétiser la connaissance des enjeux écologiques** sur le territoire ;
- **Identifier le potentiel écologique** de l'aire étudiée en fonction des problématiques propres au territoire ;
- **Proposer une « boîte à outils »** présentant différentes actions pertinentes à mettre en œuvre sur Maubeuge en matière de biodiversité urbaine, en portant une attention particulière sur les actions faciles à initier et peu coûteuses.

Les étapes de la mission sont les suivantes :

- La réalisation d'un diagnostic écologique global de la ville de Maubeuge comportant une analyse bibliographique et une visite de terrain (= phase 1) ;

Terminé

- La tenue d'un atelier de restitution de la phase 1, qui permettra de déterminer les axes/thématiques/lieux prioritaires à traiter en phase 2 ;

Aujourd'hui

- L'approfondissement des sujets prioritaires (= phase 2, étape 1) ;
- La tenue d'une réunion de présentation du rendu phase 2 et perspectives



3. Phase 1 :

Les enseignements du diagnostic écologique et paysager

Analyse des enjeux relatifs à la biodiversité urbaine et l'attractivité du cœur de ville de Maubeuge

Atouts

- **Présence d'un contexte et d'un patrimoine écologiques riches à proximité** du cœur de ville, contribuant à la qualité du cadre de vie des habitants et usagers (bien-être, santé)
- **Présence d'une biodiversité urbaine en cœur de ville** (ex : chiroptères, oiseaux, etc.)
- **Ville traversée par des cours d'eau** (Sambre, Pisselotte) et agrémentée **de milieux aquatiques** (les étangs Monnier), contribuant à la qualité du cadre de vie des habitants et usagers (bien-être, santé)
- **Présence des remparts comme espaces naturels de proximité** en plein cœur de ville, offrant des espaces de respiration et de fraîcheur
- **Ville caractérisée par la présence d'un zoo en cœur urbain**, lieu végétalisé permettant l'accueil de la biodiversité et contribuant à la qualité du cadre de vie des habitants et usagers (îlot de fraîcheur)
- **Ville marquée par un patrimoine architecturale historique riche** lui donnant une identité propre et apportant une qualité paysagère et esthétique (architecture Vauban et remparts)
- **Volonté de la part de services techniques de la Mairie de préserver et développer la biodiversité urbaine** (ex : Atlas de la Biodiversité Communale)



Analyse des enjeux relatifs à la biodiversité urbaine et l'attractivité du cœur de ville de Maubeuge

Faiblesses/Contraintes

- **Minéralité et imperméabilité du cœur de ville** avec en majorité, une végétalisation hors sol (type jardinières, pots) induisant un problème de gestion des eaux pluviales et la création d'îlots de chaleur
- **Faible diversification des strates paysagère** (arborée, arbustives, herbacée), induisant **un faible potentiel d'accueil pour davantage biodiversité en l'état actuel**
- **Prédominance de la voiture en cœur de ville** induisant une minéralisation des espaces au détriment des mobilités douces et de la nature en ville
- **Peu de continuités écologiques entre les espaces de nature** en milieu urbain (ex : peu de rues végétalisées) induisant une fragmentation écologique du cœur de ville
- **Le potentiel de la Sambre n'est pas particulièrement valorisé** et son état de conservation est non optimal + Pisselotte et problème d'assainissement
- **Les espaces de nature et de respiration présents ne sont pas ou peu indiqués** pour les usagers
- Limitation dans les aménagements écologiques et paysagers dû au patrimoine architecturale historique (architecture Vauban et remparts)
- Les **projets d'aménagement futurs** ne semblent **pas ou peu manifester d'ambition écologique particulière**



Analyse des enjeux relatifs à la biodiversité urbaine et l'attractivité du cœur de ville de Maubeuge

Menaces/Freins

- **L'imperméabilisation des sols** freinant le développement de la biodiversité urbaine et pouvant nuire à l'attractivité du cœur de ville et à la qualité du cadre de vie (accroissement des risques d'inondations, création d'îlots de chaleurs, manque d'apport d'eau pour la végétation...)
- **La priorité donnée aux véhicules motorisés** laissant peu de place au développement d'espaces de nature
- **Les espèces exotiques envahissantes nuisant à la biodiversité locale** : Renouée du Japon, Arbre à papillons, Balsamine, Elodée du Canada et moustiques dans la Pisselotte



Analyse des enjeux relatifs à la biodiversité urbaine et l'attractivité du cœur de ville de Maubeuge

Opportunités

- **Améliorer l'attractivité des espaces verts des remparts** à travers la réalisation d'aménagements écologiques et paysagers et d'actions de communication (gestion, signalétique, panneaux pédagogiques, mobilier urbain, espaces récréatifs, écopâturage)
- **Diversifier la palette végétale** (essences plantées et au sein même d'une espèce) et **diversifier les strates végétales et paysagères** (arborées, arbustives, herbacées) pour une meilleure résilience de la biodiversité en milieu urbain et créer davantage d'habitats pour la faune
- **Etendre la pratique de gestion écologique différenciée** à davantage d'espaces verts de la ville
- **Mettre en place une signalétique claire / un parcours de promenade découverte** au sein du centre-ville pour indiquer les lieux d'intérêts écologiques
- **Grande potentialité d'espaces à renaturer et végétaliser** (ex : parkings, places, trottoirs)
- **Améliorer le potentiel de la Sambre et de ses abords** par une reconquête écologique et paysagère, conduisant ainsi à une augmentation de son attractivité
- **Restaurer et renaturer la Pisselotte** pour faire découvrir ce ruisseau
- **Mettre en place des aménagements temporaires** pour amorcer la **végétalisation du cœur de ville** dans les meilleurs délais (ex : bacs végétalisés saisonniers Place Vauban, parvis de la Mairie)
- **Sensibiliser** les habitants et usages sur les thématiques nature en ville et biodiversité
- **Créer un jardin partagé/un espace comestible** dans le site de la Dent Creuse

Sites à enjeux d'après l'analyse bibliographique et terrain



- ▭ Périmètre Maubeuge
- ▭ Enjeu de préservation
- ▭ Enjeu de renaturation
- ▭ Enjeu de restauration
- ▭ Enjeu de végétalisation

- 1) La Sambre
- 2) Les remparts
- 3) La « Dent Creuse » (petit espace non bâti, rue du 145^e RIF)
- 4) La Place Verte et son kiosque
- 5) Résidence les « Joyeuses 2 »
- 6) La gare et l'espace multimodal
- 7) Le parvis de la Mairie
- 8) Les « îlots » ou « squares » le long de la rue Jules Walrand
- 9) La rue Jourdan
- 10) La Grimpette

+ connexion/liens entre les espaces clés

Questions ? Remarques ?





4. Phase 2 : Quel choix de site pour la réalisation de la phase 2 ?

Fiche n° 1 : Créer un cordon boisé

Description :

Les cordons boisés sont principalement constitués de bosquets continus et / ou disséminés et des espaces ouverts (prairie, arbustes, ...). Ils jouent un rôle important dans le paysage qui relie le quartier en dessinant un horizon 'forestier' vers les quartiers extérieurs venant créer des corridors écologiques et renforcer les trames vertes.

Objectifs

- Valoriser la biodiversité
- Créer des corridors écologiques, relier les trames vertes et éviter la fragmentation
- Favoriser l'accompagnement paysager des voiries, des circulations douces
- Améliorer les déplacements de la petite faune en zone urbaine et périurbaine
- Conserver la structure du paysage urbain existant tout en accompagnant une maturation des milieux par la pérennisation de ces bosquets, et en favorisant le développement du de la strate arbustive
- Favoriser par la densité et la diversité végétale la végétalisation.

Points de vigilance

- Attention aux réseaux présents en profondeur
- Vérifier la compatibilité entre les espèces

Exemple(s)/Référence(s)

- EST ENSEMBLE : mise en place d'alignements d'arbres
- Euralens - Ville de Lens
- Ville de Lyon – Rue Garibaldi
- Forêt linéaire à Paris

Conseils techniques

- Mettre les 3 strates végétales
- Les sols devront être paillés, avec une densité végétale forte qui recouvre 100 % de la surface
- Les massifs devront être diversifiés : Au moins 5 espèces végétales différentes dans chaque strates
- Privilégier les essences locales et mellifères
- Répartir les milieux : Milieu ouvert (40%), semi-ouvert (40%) et arboré (20%) sur le linéaire
- Des actions d'abattage sont à envisager de manière ponctuelle de manière à ne pas atteindre à la structure du paysage
- Mettre des aménagements connexes (mur gabion, nichoirs, etc...)

Fiche n° 1 : Créer un cordon boisé

Palette arborée indicative :

Amélanchier arborea, Amélanchier de Lamarck, Bouleau blanc, Bouleau verruqueux, Charme commun, Chêne chevelu, Chêne sessile, Chêne pédonculé, Erable champêtre, Erable sycomore, Hêtre commun, Merisier, Orme de Hollande, Peuplier tremble, Pin sylvestre, Prunellier, Saule blanc, Saule cendré, Saule marsault, Tilleul à petites feuilles.

Palette arbustive indicative :

Bruis, Ajonc d'Europe, Groseiller à maquereaux, Lycium barbarum, Troène commun, Argousier faux-nerprun, Genêt à balais, Cornouiller sanguin, Chèvrefeuille des bois, Chèvrefeuille camérisier, Nerprun purgatif.

Palette herbacée indicative :

Cataire, Verge d'or, Léonure, Melilot blanc de Sibérie, Thym précoce, Scabieuse colombar, Biscutelle de Neustrie, Violette de Rouen, Ibéris Intermédiaire.



Lyon 6^{ème}



Quartier du Clou Boucher – Niort



Parc habité des Sécheries de Bègles

Fiche n°1 : Créer un cordon boisé

BÉNÉFICES ÉCOLOGIQUES ET ESPÈCES-CIBLES VISÉES

- Oiseaux : Mésanges, merles, rougegorges, moineaux...
- Mammifères : écureuil, chauve-souris
- Pollinisateurs

Types d'habitats concernés :

- Habitat des reptiles : empièvements et vieux murs ensoleillés mais à proximité d'une haie dense ou d'un roncier ou d'un fossé végétalisé pour s'abriter.
- Habitat des oiseaux ubiquistes : réseau de jardins, parcs, avec quelques points d'eau à proximité et des bâtiments présentant des cavités pour s'abriter comprenant des secteur de prairie riche en insecte à proximité / friche riche en plantes à fleurs et en insectes, ainsi que des arbustes ou des haies / boisement mûre, à défaut bosquet présentant une strate arbustive développée.
- Habitat des petits mammifères terrestres : Milieux semi-ouverts, milieux boisés.
- Habitat des chiroptères : des bosquets, arbres isolés, haies. Mais également des friches, pelouses et prairies mésophiles riches en insectes.



SYNERGIES : BÉNÉFICES ÉCOSYSTÉMIQUES ASSOCIÉS

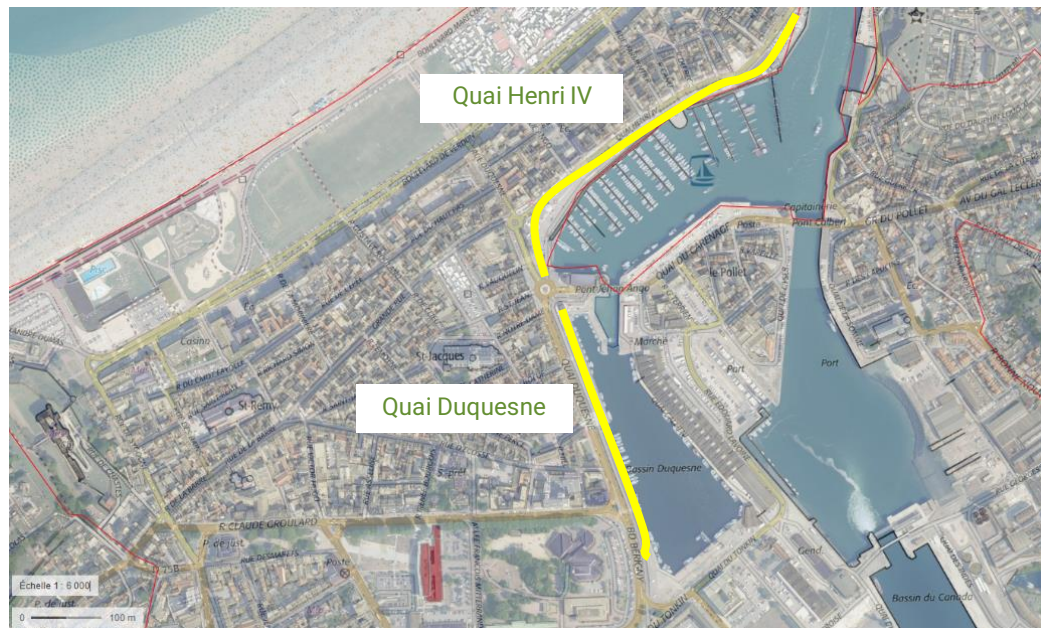
- **Infiltration des eaux de pluie** : Partielle
- **Avantages** : augmenter la surface perméable et paysagère
- **Ilot de fraîcheur** : effet fort
- **Cadre de vie** :
 - Apport esthétique et de bien-être
 - Possibles circulations douces ombragées

Fiche n°1 : Créer un cordon boisé

LOCALISATIONS POSSIBLES

- Quai Henry IV : Augmenter la surface végétalisée
- Quai Duquesne : Espace à considérer dans l'étude en cours pour le projet PEM

Rappel : Les espèces actuelles plantées sur les quais (arbres, fleurs) n'ont pas d'intérêt écologique particulier et ne peuvent en l'état constituer une continuité écologique.



A. La dent creuse

Opportunités :

- lieu avec une bonne exposition pour végétaliser l'espace
- possibilité de créer un espace de respiration en cœur de ville
- possibilité de créer un espace pour sensibiliser la population aux enjeux biodiversité/climat
- permet l'occupation d'un espace aujourd'hui inoccupé et inutilisé
- valoriser les acteurs locaux et instaurer une véritable dynamique citoyenne.



Inconvénients/contraintes :

- petite surface
- faible impact sur le long terme si le terrain est voué à être construit par la suite

B. La place Verte

Opportunités :

- Grande surface et donc plus grand impact possible en matière de biodiversité
- Créer des connexions écologiques avec la Sambre et les autres espaces verts alentours (ex : rue Jourdan, les Joyeuses, les remparts)
- Désimperméabiliser une partie de la place
- Densifier la végétation
- Valoriser le patrimoine architectural (kiosque et bâtiments adjacents).

Inconvénients/contraintes :

Présence importantes de véhicules motorisés
Projet de réaménagement de la place en cours
Place patrimoniale



C. Les squares

Opportunités :

- désimperméabiliser une partie des places de parkings
- végétaliser les pieds d'arbres
- végétaliser les façades
- améliorer le cadre de vie des habitants

Inconvénients/contraintes :

- ces squares sont peu visibles depuis les rues adjacentes et ne sont pas les lieux les plus favorables pour travailler sur l'attractivité du cœur de ville grâce à la végétalisation
- ils sont déjà composés d'une strate arborée



D. Les rives de la Sambre

Opportunités :

- une des vitrines de la ville à mettre en valeur à travers un réaménagement écologique et paysager des rives et des berges (restauration et végétalisation)
- la grande surface à renaturer permettrait une plus grande efficacité de la mesure
- créer un lien avec les remparts par les étangs Monniers
- favoriser le tourisme, notamment par le biais de balades nautiques (kayak, canoë)
- favoriser les mobilités douces
- reconnecter les citoyens avec les milieux aquatiques.

Inconvénients/contraintes :

Elément naturel vaste géré par différents acteurs



E. Les liaisons et connexions entre plusieurs lieux clés de la Ville

Notamment depuis le Zoo vers le cœur de ville de Maubeuge

Opportunités :

- paysage à valoriser
- créer connexions entre les différents sites grâce à l'aide du végétal
- créer un parcours découverte de la ville sur la thématique de la nature en valorisant la faune et la flore locale
- favoriser la mobilité douce.

Inconvénients/contraintes :

Ne pas dénaturer l'architecture de Vauban.



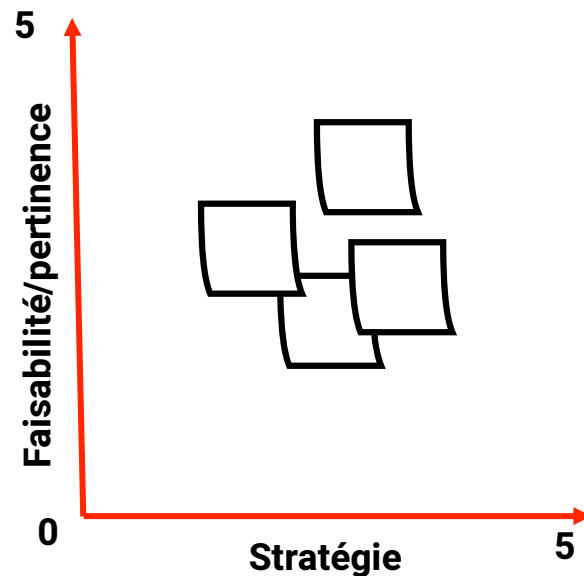
Temps d'échange - débat



Hiérarchisation des différents sites

2 critères :


- **Stratégie** du choix du site, pour la contribuer à l'attractivité du cœur de ville grâce à la nature en ville
- **Faisabilité/pertinence** du choix du site, en termes de pouvoir d'action ou non sur le site : espace public ? Privé ? Fréquentation ? Usages ?






5. Conclusion

Les objectifs de planning

 Début avril : envoi aux participants les conclusions de la réunion + support PPT

 Mardi 31 mai 2022 : réunion de présentation du rapport phase 2

CDC Biodiversité

contact@cdc-biodiversite.fr
www.cdc-biodiversite.fr

Sophie Elie

Cheffe de projets Biodiversité en Ville

Coline PHILIPPE

Chargée de transition écologique

Joanne FOURNIER

Chargée d'études biodiversité

Gabriel GEORGE

Chargé d'études paysagiste

EGIS

<https://www.egis.fr/>

Blandine Goussebayle

Cheffe de projets